JOURNAL OFFICIEL

Le Numéro: 0.50 F

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS		Textes d'intérêt général	Documents administratifs	DÉBATS		Documents		Conseil économique et social
					Assemblée nationale	Sénat	Assemblée nationale	Sénat	Avis et Rapports
C. C. P.: 9063.13, Paris	Trois mois. Six mois	Un an.	Un an.	Un an.	Un an.	Un an.	Un an.	Un an.	Un an.
Métropole et Outre-mer	18 F 35 F	65 F	40 F	9 F	22 F	16 F	30 F	30 F	8 F
Etranger	27 F 53 F	100 F	55 F	12 F	40 F	24 F	40 F	40 F	12 F

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des DÉBATS de l'ASSEMBLÉE NATIONALE et du SÉNAT comprennent le compte rendu intégral des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Les Éditions des DOCUMENTS de l'ASSEMBLÉE NATIONALE et du SENAT comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition du CONSEIL ÉCONOMIQUE et SOCIAL comprend les avis et rapports.

L'Edition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION: 26. Rue Desaix, Paris (15°). — Tél.: 306 - 51 - 00

Le bureau de vente est ouvert tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés, de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. à 17 h.

* Les textes qui, dans le sommaire, sont suivis d'un astérisque seront édités en fascicules spéciaux du format in-8° carré.

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret n° 68-479 du 30 mai 1968 reportant la date du référendum (p. 5307).

Décret du 30 mai 1968 portant dissolution de l'Assemblée nationale (p. 5307).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

PREMIER MINISTRE

Arrêtés du 24 mai 1968 fixant pour les ministères de l'industrie et des affaires sociales le nombre des administrateurs civils susceptibles de bénéficier en 1968 de l'attribution d'une retraite proportionnelle (p. 5307).

Arrêté portant réintégration et affectation (administrateurs civils) (p. 5307).

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret nº 68-480 du 28 mai 1968 modifiant le montant des indemnités allouées à certains membres de la commission spéciale de cassation des pensions, adjointe temporairement au Conseil d'Etat (p. 5308).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Décrets portant intégrations (agents diplomatiques et consulaires) (p. 5307).

(1 f.)

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Décret nº 68-481 du 29 mai 1968 réglementant les relations financières avec l'étranger (p. 5307).

Arrêté du 30 mai 1968 fixant certaines modalités d'application du décret n° 68-481 du 29 mai 1968 (p. 5308).

Arrêté du 30 mai 1968 fixant la liste des intermédiaires agréés (p. 5309).

Arrêté fixant la valeur de reprise des titres de rentes amortissables 3 1/2 p. 100 1952-1958 à capital garanti (p. 5309).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret n° 68-482 du 27 mai 1968 portant modification du décret n° 57-306 du 14 mars 1957 modifié fixant le régime de participation à la recherche scientifique des personnels techniques du centre national de la recherche scientifique (p. 5310).

Décret n° 68-483 du 27 mai 1968 portant création d'instituts universitaires de technologie (p. 5310).

Décret du 29 mai 1968 portant délégation de pouvoirs aux doyens des facultés, directeurs des écoles et grands établissements d'enseignement supérieur en ce qui concerne les sessions d'examens de l'année universitaire 1967-1968 (p. 5311).

Arrêté portant délégation de signature (p. 5311).

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT

Décret nº 68-484 du 28 mai 1968 étendant à certains départements les dispositions du décret nº 59-768 du 26 juin 1959 tendant à préserver le caractère du littoral Provence-Côte d'Azur (p. 5313).

Arrêté du 29 mai 1968 relatif aux conditions des prêts accordés aux organismes d'habitations à loyer modéré pour les opérations locatives (p. 5314).